

L'inspecteur d'Académie vient de l'annoncer aujourd'hui, en Comité Technique Statutaire Départemental (CTSD) de l'Education Nationale : la classe de l'école maternelle Paul Langevin aux Mées est maintenue (alors qu'une fermeture était décidée dans la carte scolaire 2021/2022).

C'est une bonne et belle nouvelle dont nous nous réjouissons !

La mobilisation et l'action menée depuis le mois de mars a porté ses fruits : Pétition avec plus de 2500 signatures, rassemblement au moment de la tenue du CDEN, 5 vendredis d'intense mobilisation avec défilés sur le CD 4, barrages filtrants, les courriers que nous avons adressés à Mme la Préfète, à Monsieur le Directeur de l'Education Nationale...

Les arguments que nous n'avons cessé de développer durant toutes ces semaines (évolution démographique avec 142 logements en construction et nombreuses inscriptions prévisibles à l'école maternelle, situation sociale sur notre commune, le fait qu'il y a peu nous étions encore en Réseau d'Education Prioritaire...) ont fini par être entendus et nous en sommes reconnaissants auprès de Mme la Préfète et de Mr le DASEN. Nous nous en félicitons !

C'EST UNE BELLE ET GRANDE VICTOIRE !

Une très, très grand merci à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés et ont participé à ce succès (élus, parents d'élèves, enseignants et leur syndicat, population...). Bravo à toutes et à tous !